



**RÉ-  
INVENTER  
LE MONDE**

UN VOYAGE AU CŒUR  
DES OBJECTIFS DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Règlement du concours

Edition 2023

Un programme



# Règlement du concours

## Qui peut participer au concours ?

Le concours est ouvert aux collégiens et lycéens.

## Quel format ?

Il s'agit d'une création radiophonique qui proposera une histoire racontée à une ou plusieurs voix qui pourra être fictive ou réelle et enregistrée pour être diffusée au format podcast. Le podcast produit ne devra pas excéder 10 minutes.

Le contenu devra :

- Porter sur un ou plusieurs Objectifs de développement durable ;
- Proposer des perspectives pour un monde plus juste et/ou durable ;
- Intégrer une dimension globale et/ou internationale.

## Critères de sélection

- **Contenu** : qualité sonore et qualité du traitement, de l'analyse et de la réflexion.
- **Identité du podcast** : personnalité et originalité.
- **Nature du projet** : implication des élèves, démarche d'élaboration, citoyenneté.
- **Responsabilité** : statut juridique des contenus et des sons utilisés.

## Calendrier

31 mai 2023 : date limite d'envoi des podcasts.

Fin juin 2023 : annonce des résultats du jury

## Prix

Les podcasts primés seront diffusés sur le site [www.reinventer-le-monde.fr](http://www.reinventer-le-monde.fr)

Dans la catégorie 11-14 ans (collège) : 2 prix de 500 euros. Le prix sera remis à l'établissement scolaire. Il pourra par exemple être utilisé pour réaliser des projets et sorties en lien avec le développement durable ou investir dans du matériel de création sonore.

Dans la catégorie 15-18 ans (lycée) : 2 prix de 500 euros. Le prix sera remis à l'établissement scolaire. Il pourra par exemple être utilisé pour réaliser des projets et sorties en lien avec le développement durable ou investir dans du matériel de création sonore.

Dans la catégorie prix du public : 1 prix de 500 euros. Il sera remis à l'établissement scolaire. Il pourra par exemple être utilisé pour réaliser des projets et sorties en lien avec le développement durable ou investir dans du matériel de création sonore.

Le jury est souverain et les décisions sont sans appel. Il est composé de représentants de l'AFD, du monde étudiant et lycéen, de l'éducation nationale, d'associations de solidarité internationale, de médias.

## Comment participer ?

Aucune inscription n'est demandée. Il vous suffit de remplir le formulaire de participation disponible ici: <https://www.reinventer-le-monde.fr/deposer-son-podcast/>

Plusieurs podcasts peuvent être présentés par un même établissement. Vous devrez alors réaliser autant d'inscriptions que de podcasts soumis.

## Contact

Stéphanie Beney, chargée des partenariats et programmes éducatifs

 01 53 44 61 45

 [beneys@afd.fr](mailto:beneys@afd.fr)